



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-132676>

Département(s) de publication : **13, 06, 84, 83, 30**

Annonce n° **24-132676**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Salon de Provence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130103100012

Ville : Salon de provence

Code postal : 13300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 06, 84, 83, 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_qjBQwaV17G

Identifiant interne de la consultation : 24190000

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Madame BROUILLET

Adresse mail du contact : Service.marches@salondeprovence.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 0490448935

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (DC1 ou forme libre)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2, tableau ou forme libre)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour

les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) (DC2, Tableau, ou forme libre)

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 06/01/2025 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : La Commune de Salon de Provence

Critères d'attribution : Les critères retenus pour le jugement Prix des prestations : 30 % Valeur technique : 65 % Valeur environnementale : 5 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REGENERATION DES STADES

Code CPV principal - Descripteur principal : 45236119

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux à réaliser au titre de cette opération concernent des travaux d'entretien, de régénération et d'arrosage des terrains de sport synthétiques, pelousés et aires sportives de la Ville de Salon-de-Provence. L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Les seuils minimums et maximums de commande pour la période initiale de l'accord-cadre sont les suivants : - montant minimum : 12 000 euros HT - montant maximum de 120 000 euros HT Les seuils de commande seront identiques pour chaque période de reconduction. L'accord cadre est conclu pour une période initiale à compter de la notification jusqu'au 31/12/2025. Il est ensuite reconductible par période d'un an, trois fois. Prix révisibles annuellement. Le marché sera financé par le Budget de la Commune.

Lieu principal d'exécution du marché : Salon de provence

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite préalable des sites est obligatoire. Les conditions d'organisation de cette visite obligatoire sont précisées au règlement de consultation

Autres informations complémentaires : Aucune forme de groupement n'est imposée. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/11/2024